

**Cir-2021-070**  
Ain Najm, le 15/02/2021

**Objet : Réinscription 2021/2022.**

**Chers parents,**

À partir du lundi 15 février 2021, le site de l'établissement (<http://www.ainnajm.sccc.edu.lb>), rubrique **Parents/Réinscription**, sera à votre service pour la réinscription en ligne de vos enfants pour l'année scolaire 2021/2022.

**Procédure à suivre :**

1. La réinscription des élèves du collège se fera, par paiement à la banque (BLF /Byblos) ou au service de l'économat, du lundi 15 février au vendredi 26 février 2021. Les bordereaux de réinscription seront envoyés par mail.
2. Les renseignements sur les formulaires de réinscription (La fiche familiale) seront affichés sur le site du collège au cas où vous voudriez les adapter à votre data actuelle (modification de l'adresse mail ou du numéro de téléphone).

Nous vous rappelons que **les frais de réinscription** s'élèvent à 200.000 L.L. par élève, déduits du total du dernier versement pour l'année 2021-2022. Le paiement de cette somme est **obligatoire**. Cette dernière ne sera remboursée que si le collège oriente l'élève vers un autre établissement.

**N.B:** - Il est nécessaire de payer les frais de réinscription pour confirmer votre accord.  
- Le service de l'économat est disponible au collège, du lundi au jeudi, de 8h30 jusqu'à 12h30.

Cette nouvelle procédure a été conçue pour vous servir à distance.

Merci de votre collaboration.

**La Direction**